

n° 1468

n° de Enquêtes 1423

Labouant de son nece. decede  
en l'année 1781. deux héritiers  
qui ont fait un partage de cette  
terre

58

### Declaration en Revendication du nomme Nuhafaioua,

Cultivateur, domicilié à Ambrave.  
 Le nomme Nuhafaioua, s'est présenté ce jour vingt huit mil neuf cent cinq lequel agissant comme habile à se dire et porteur pour partie héritier de son pere Ndrachamini, decédé en l'année 1781 ont un autre héritier le nomme Fuetohi, qui ont fait un partage et a revendu en cette qualité la terre, Nantea, située à Panarave, d'une contenance d'un hectare, soixante quinze ares, plantée de cocotiers et maïses. Borné au Nord par Moava, au Sud par un ruisseau, à l'Est par la route de la vallée, et l'ouest par l'océan Pacifique.  
 Lequel n'est pas détenteur, nous ayons prouvé à l'instar d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis son temps.  
 Par ces motifs.

50

Concluons  
 La terre Nantea, susdite, est de venue dévolue appartenant au nomme Nuhafaioua.

Fait et arrêté à Oua le huit après mil neuf cent cinq  
 Le membre de la Commission

*[Signature]*

n° 1469

n° de Enquêtes 1424

### Declaration en Revendication du nomme Moava, Tiliho,

Cultivateur, domicilié à Panarave.  
 Le nomme Moava, Tiliho, s'est présenté ce jour vingt huit mil neuf cent cinq, lequel agissant comme habile à se dire et porteur pour partie héritier de sa mère Tiliho, decédée en l'année 1781 ont un autre héritier, le nomme Wulclua, Nahiameatua, Nahiameatua, Vaheama, Tilitico et Namama, qui ont fait un partage et a revendu en cette qualité la terre, Ewaipetaa, d'une contenance d'un hectare cinquante six ares, cinq cent quatre-vingt ares. Borné au Nord et à l'ouest par un ruisseau, à l'Est par l'océan Pacifique et au Sud par un ruisseau.

Lequel n'est pas détenteur, nous ayons prouvé à l'instar d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis son temps, la tenant de sa mere decédée en l'année 1781 ont un autre héritier, le nomme Wulclua, Nahiameatua, Nahiameatua, Vaheama, Tilitico et Namama, qui ont fait un partage entre eux.  
 Par ces motifs.

Concluons  
 La terre, Ewaipetaa, susdite, est de venue dévolue appartenant au nomme Moava, Tiliho.

Fait et arrêté à Oua le huit après mil neuf cent cinq  
 Le membre de la Commission

*[Signature]*